



Bureau du greffier

194

DM11.1

Projet de contournement de la ville de
La Tuque, route 155

La Tuque

6211-06-0k7

Ville de La Tuque

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAVIOLETTE
VILLE DE LA TUQUE

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée régulière ajournée du Conseil municipal, tenue le 31 mai 2004, sous la présidence du maire monsieur Réjean Gaudreault.

AVIS DE MOTION


CONTRÔLE DES USAGES DE PART ET D'AUTRE DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA TUQUE

Je soussigné, Julien Boisvert, conseiller municipal, donne avis de motion, qu'à une assemblée ultérieure de ce Conseil, il sera déposé pour adoption trois (3) règlements avec dispense de lecture. La nature de ces règlements est :

- 1) Règlement modifiant le long de la voie de contournement, les grandes affectations du sol au plan d'urbanisme de la Ville de La Tuque ainsi que pour prohiber l'implantation des réseaux d'aqueduc et d'égout et l'ouverture de toute nouvelle rue de part et d'autre de la voie de contournement;
 - 2) Règlement modifiant le règlement de zonage de la Ville de La Tuque afin d'interdire le long de la voie de contournement, les usages de type <commerces, services reliés à la circulation routière et les usages résidentiels>;
 - 3) Règlement modifiant le règlement de lotissement afin d'interdire l'implantation de résidences le long de la voie de contournement.
-

Julien Boisvert
Conseiller

VRAIE COPIE CONFORME


Yves Tousignant
Greffier

Yves Tousignant
Greffier